

Sujet : Martin Philippe demande : Redéploiement du port de Cavalaire

Date : Mon, 10 Dec 2018 17:19:52 +0100

De : Philippe Martin

Venant chaque année à Cavalaire depuis plus de 60 ans, je vous fais part de mes remarques sur le projet de redéploiement du port de Cavalaire.

Je ne mets pas en cause le principe d'un redéploiement du port actuel, mais dans une période où la recherche d'économies est partout présente, il me paraît inconcevable de se lancer dans des dépenses peu justifiables, ce qui semble le cas de plusieurs options retenues dans le projet Ecobleu.

1. IL FAUT CONSERVER LE QUAI MARC PAJOT

Plusieurs raisons importantes militent pour conserver le quai Marc Pajot :

La destruction de ce quai va coûter très cher, nécessiter des norias de camions dans les rues de Cavalaire et engendrer nuisances sonores et pollution des eaux du port.

Le Quai Marc Pajot comporte actuellement un nombre important de places de parking. Or, le projet ne prévoit aucune nouvelle place de parking dans cette partie du port pour compenser leur perte.

La seule compensation dans le projet consiste à créer des places de parking sur le futur quai Patrice Martin. Cette option va générer des problèmes de circulation de véhicules (voitures et camions pour l'avitaillement) sur la place théoriquement piétonnière Sainte Estelle. Ce point semble être passé sous silence dans le projet Ecobleu.

Le quai Marc Pajot protège les bateaux du port public par vent d'est et les bateaux du port privé par vent d'ouest.

Le quai Marc Pajot est un lieu de promenade très fréquentée et agréable, d'où la vue vers la ville est très belle à toute heure de la journée (surtout au coucher du soleil).

Enfin, l'origine de ce quai remonte à la construction de la première jetée de Cavalaire vers 1900 (cet aspect historique est curieusement totalement absent de l'étude). Cavalaire a gardé la gare de chemin de fer construite à cette époque. Il serait bien de garder aussi cette jetée qui s'est progressivement développée jusqu'à devenir le quai Marc Pajot.

2. IL FAUT CONSERVER LA CAPITAINERIE ACTUELLE (qui a été récemment renouvelée pour 800 000 euros). Elle est parfaitement située pour l'accueil des plaisanciers et permet également d'avoir une bonne surveillance globale du port. En construire une nouvelle tout au fond du port semble une ineptie. Une Capitainerie est l'endroit que cherche le plaisancier en arrivant au port, elle doit donc être visible dès son arrivée.

3. IL FAUT CONSERVER LES DEUX PASSES D'ENTREE DANS LE PORT

Je rejoins l'avis de la majorité des plaisanciers qui considèrent que la nouvelle passe n'est pas adaptée. Il faut en particulier prendre en compte le fait que la location de bateaux va continuer à se développer, ce qui va générer un trafic intense à la station d'avitaillement en particulier en fin d'après-midi.

Par ailleurs les 2 passes actuelles présentent également un intérêt écologique pour le renouvellement de l'eau dans les bassins grâce aux

courants côtiers. La solution d'une seule passe telle que décrite dans le projet a conduit à prévoir la mise en place de buses et de turbines entre le port et la plage. Cette option semble totalement anti-écologique : les eaux rejetées à cet endroit où les courants sont très faibles risquent d'entraîner une pollution durable des plages les plus proches du centre-ville de Cavalaire. Les eaux du port devraient être rejetées plus au large.

EN CONCLUSION, conserver le quai Marc Pajot, la Capitainerie actuelle et les deux passes d'entrées au port conduit à un projet dont le coût est ramené à un niveau nettement plus acceptable et répond en même temps à la plupart des critiques techniques formulées par les plaisanciers.

Cavalaire doit s'adapter à la modernité, mais dans des limites raisonnables !

Profil : particulier

Nom : Martin

Prénom : Philippe